

Réunion du Conseil de quartier Embellie Mairie

COMPTE-RENDU

MARDI 28 AVRIL
2015

20 H

Salle du Conseil Municipal

REUNION ORGANISEE PAR	Le service Démocratie participative.
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : environ 35 personnes.</p> <p>Commune : Elus : M. Stéphane HABLOT, Maire et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul BERNARD, Adjoint délégué au Marché et référent du territoire Centre, M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M. Jean-Noël GENIN, Adjoint délégué à la Sécurité, M^{me} Chaba GRAF, Adjointe à la Petite Enfance, M^{me} Denise KANIA, Conseillère déléguée à l'Animation, M^{me} Annie LEVI-CYFERMAN, Adjointe déléguée au Projet de Territoire, M. Cédric SEA, Adjoint délégué au Budget, aux Relations avec les Universités et Internationales ; M. Philippe GIUMMELLY, conseiller municipal, M^{me} Christine ARDIZIO, conseillère municipale.</p> <p>Fonctionnaires : M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. Christophe NOEL, reporter multimédia du Service Communication, M. Philippe MANSUY, Service Communication, Mickaël MONTIGNON, huissier de mairie.</p> <p>Partenaires : M^{me} Aline NORA-COLLARD, Commissaire déléguée Cohésion Police Population, M. Jean-François PONCIN, correspondant de presse de 54 Hebdo, M. Michel JEANNOT, correspondant de presse de l'Est Républicain ; le président de l'association des médiateurs de nuit, M. Shérif AMROUN, Responsable des médiateurs de nuit.</p> <p><i>Excusé</i> : M. Franck STOCKER, conseiller délégué aux Personnes Agées.</p>

Ordre du jour :

- Intervention de la commissaire déléguée Cohésion Police Population
- Présentation de l'avancement des travaux du Cœur de ville
- La fête des voisins
- Point voirie
- Questions diverses des habitants

M. le Maire présente les agents municipaux présents ainsi que les élus et les partenaires présents.

Eléments du discours de Monsieur le Maire :

« Je vous accueille ici, en salle du Conseil Municipal, alors que la réunion était censée se passer à l'école élémentaire Brossolette car le préau couvert était occupé par des activités périscolaires. Nous l'avons donc transférée ici. A l'avenir, si vous en êtes d'accord, nous la tiendrons à chaque fois en mairie, ce sera plus simple.

Nous avons choisi de découper la ville en 17 quartiers : cela fait beaucoup, mais ce n'est pas de trop, car cela nous permet de mieux traiter les problèmes de proximité. »

1/ Intervention de Madame Nora-Collard de la police Nationale :

La commissaire présente sa fonction, dans le cadre de la réserve civile. *« Ma mission pour la police Nationale consiste à établir un lien d'écoute, d'échange et de communication avec les habitants et les commerçants qui travaillent en ZSP (Zone de Sécurité Prioritaire). Je peux vous donner ma carte de visite à la fin de la réunion si vous souhaitez me rencontrer pour me faire part de faits vous concernant. J'ai besoin de connaître vos attentes, si vous êtes satisfait ou pas de la police Nationale et pourquoi. Je fais ensuite remonter ces informations, pour qu'elles soient analysées et traitées. Ma mission consiste aussi à redorer le blason de la police Nationale, pour qu'elle soit mieux perçue. »*

M. Le Maire : *« Il faut souligner que les policiers ont des tâches difficiles. Si des habitants sont importunés, c'est bien qu'ils échangent avec vous : les problèmes se règlent alors. »*

2/ Présentation de l'état d'avancement des travaux du Cœur de ville :

M. Carpena : « Nous arrivons aux deux dernières années des travaux de rénovation du Cœur de ville. La fin des travaux est fixée au **17/07/17**. Cette date est très importante : en effet, on a une subvention de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) de l'Etat qui ne nous sera versée que si les travaux se terminent bien à cette date.

Actuellement, les travaux concernent la deuxième partie du parking souterrain P1, qui devrait être fini fin mai 2015. Quelques reprises de peinture sont prévues. Cet été les travaux de la rue de la Poste vont commencer, par le dessous de la voirie (les tuyaux) jusqu'en **décembre 2015**. Il y a aussi la finalisation des parkings situés devant les Nations, la plantation d'arbres et du stationnement provisoire, toujours au même endroit.

La place du marché sera bloquée pendant les travaux, ce qui obligera les commerçants du marché, les dimanches, à occuper la rue Gembloux.

On va avoir une diminution du nombre de places de stationnement à partir de la fin de l'année (décembre 2015). Il est aussi possible de se garer dans l'allée Jean Legras, située entre les deux immeubles Saint Charles.

Les phases suivantes des travaux :

mai 2016 : la rénovation de la place du marché sera terminée, ainsi que la rue de la Poste. Pendant les travaux, la rue de la Poste sera fermée, mais en deux parties (nord et sud), de manière à permettre l'accès à la Poste pendant le chantier. A cette période sont prévus les travaux d'aménagement du giratoire entre les rues de Malines, Péri et de Belgique : cela représente de gros travaux. Des accès piétons seront faits pour permettre la traversée en direction du mail piétonnier pour rejoindre les Nations, pendant ces travaux.

D'août 16-mars 17 : ce sera au tour de la Rue Gembloux, du petit parking situé devant la médiathèque et à son esplanade. Finition du parking. Plantations d'arbres. Tous les travaux sur l'arrière du centre commercial. La partie de la rue de Gembloux située devant les Nations sera neutralisée et remplacée par du stationnement. Il y a aussi un giratoire qui sera aménagé entre la rue de la Poste et l'entrée et la sortie du parking P3. »

M. le Maire pose une question : « Cette place du Benelux, avec ces travaux, perd du stationnement : est-ce cohérent ? Si les habitants nous demandent de leur laisser du stationnement, on doit le faire. »

M. Carpena : « On a été obligé de faire comme cela. Il y a des parkings supplémentaires, devant la médiathèque et un autre parking qui sera plus long qu'avant le long des Nations, de telle sorte qu'il n'y a pas de grosse différence en termes du nombre d'emplacements. Sur toute la rue Gembloux, il est prévu des places de stationnement, alors qu'actuellement, on ne peut se garer que d'un côté de cette rue [et encore, seulement le dimanche]. Simultanément à ces travaux de rénovation du Cœur de ville, il y aura d'autres travaux, sur le site du réservoir du parc Richard Pouille (travaux qui dureront 18 mois) : lorsque ces autres travaux seront finis, vous aurez des places de stationnement tout le long du réservoir (enterré), ce qui représente environ 25 places supplémentaires. »

Un habitant objecte que : « sur la place du Benelux, le stationnement sert aussi aux riverains. »

M. Carpena répond que les riverains « pourront se garer sur le parking de la médiathèque. Il s'agit d'une habitude différente à prendre. La question qu'il faut se poser, c'est pourquoi on a opté pour l'absence de voitures sur la place du Benelux : si on y autorise les voitures, elles risquent d'empiéter sur le mail traversant piétonnier, ce qui serait dangereux. Mais la place restera utilisée par les forains pour leur foire. »

Y a-t-il **des constructions de prévues sur la place du Benelux** ? Si oui, il leur faudra aussi du stationnement !

M. Carpena : « Oui, mais du stationnement est prévu en sous-sol. Ils n'ont pas encore bouclé leur programmation, mais il y est essentiellement prévu de l'habitation, avec des éléments d'activités en rez-de-chaussée. Nous espérons avoir des locaux municipaux en pied d'immeuble. »

M. le Maire : « En ce qui concerne les constructions d'habitation, il y en a de prévues dans la ZAC. Si nous insistons pour qu'il n'y en ait pas à cet endroit, nous pouvons peut-être l'éviter. Mais ce n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant. C'est un peu comme dans le quartier de Louvain, où nous avons un grand terrain vague qui sert de parking. Normalement, la Foncière Logement voulait y construire un bâtiment. On a pu l'éviter, mais à condition de leur proposer un autre terrain ailleurs. »

M. Carpena : « Ce terrain appartient à la ville. Il est prévu que la ville le cède à la Solorem. Après, on peut revenir là-dessus. Si on construit à cet endroit, on ne pourra pas envisager un bâtiment de plus haut que la partie basse du centre commercial, c'est-à-dire un R + 2 ou +3. »

Monsieur le Maire ne « souhaite pas la construction d'un nouveau bâtiment à cet endroit. C'est dès maintenant qu'il faut en

parler. »

Un habitant : « L'ancienne usine des Eaux va être rasée : c'est avec la CUGN ? Comment ça va se passer ? Pourquoi pas créer un parking à la place, quand ce sera démoli ? »

M. Carpena : « Cela coûterait trop cher parce que la démolition va prendre 18 mois et il faudrait combler le vide et aplanir le sol pour créer un parking. Il y a une Réunion Publique de prévue en juin à ce sujet, afin de vous présenter les différents projets envisagés. »

M. le Maire : « C'est la CUGN le maître d'œuvre. Certes, Vandœuvre en fait partie mais nous ne sommes pas majoritaire politiquement. Mais notre voix compte quand même. Il y a des problèmes de stationnement. La CUGN est propriétaire du foncier. A Brichambeau, nous avons voulu plus de stationnements : la ville a dû racheter un terrain pour en créer. Nous sommes conscients des besoins, comme par exemple celui des camions des commerçants du marché. L'allée Legras n'est pas trop éloignée du marché, cela peut être une bonne solution. »

M. Donati complète : « Allée Legras, il y a **25 places de stationnement** qui ne sont pas utilisées le dimanche, alors que cet endroit est proche du marché. De plus, il y a aussi le parking situé à l'arrière de la ferme du Charmois (**45 places**). Il faut surtout que nous le signalons depuis le marché. »

Une habitante : « Nous avons beaucoup de chance, avec ce chantier du cœur de ville. Mais il reste une grosse verrue : le **centre commercial des Nations**. Quant est-ce que cette propriété privée se décidera à ravalier sa façade ? »

M. le Maire : « Comme vous le savez, c'est une **tour privée**. Les copropriétaires doivent engager une réflexion et ils en sont conscients. C'est un gros problème car leurs charges sont déjà très élevées et ils sont en déficit. L'avenir des Nations reste problématique. Nous avons demandé à l'ANRU (l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, c'est-à-dire à l'Etat) de **financer une étude sur le fonctionnement du centre commercial des Nations** : le Préfet a accepté. Les premiers résultats ont été divulgués cette semaine. La loi oblige le désamiantage des façades : le problème est connu et posé. »

M. Carpena confirme : « Le syndic de la copropriété est obligé de désamianter dans les deux ans. Or, rien que pour la location de l'échafaudage, il faut compter 1 million d'euros ! Ces travaux ont des coûts énormes, à tel point que la copropriété à elle seule ne peut pas tout payer. »

M. le Maire souhaite apporter deux éléments au débat : « **Premier élément** : le parking souterrain menaçait de s'écrouler et l'aérien était plein de trous. Entre temps, les travaux ANRU sont arrivés. La CUGN a pu racheter le **parking aérien** pour qu'il devienne public et pour le rénover. **Deuxième élément** : en ce qui concerne l'avenir des Nations, la loi est passée. Un décret a été signé disant que les **Maires** ou le **Préfet** ou le **président de l'intercommunalité** ont la possibilité de demander la mise sous administration judiciaire dès lors que le niveau des impayés dépasse 25% du montant total des charges annuelles (donc en cas de déficit de la copropriété). On a un projet intéressant pour la ville, la copropriété doit faire un effort. »

M. Donati : « Une étude est en cours pour réfléchir au **devenir des Nations, pour que le centre commercial redevienne rentable**. »

M. Le Maire : « Nous n'en sommes qu'aux prémices. L'étude compte trois pôles : commercial, médical (avec la tour d'affaires) et loisirs. Il faut leur demander d'augmenter les horaires d'ouverture pour être ouvert plus tard le soir, pour s'ouvrir davantage vers l'extérieur. Dans la tour d'affaires, les activités fonctionnent bien, à tel point qu'une entreprise voudrait racheter tout l'étage. Le directeur du bowling aussi voudrait s'étendre car son affaire marche bien. »

Un habitant : « Qui va pouvoir venir dans les Nations ? Il y a plein de cellules commerciales vides au niveau A ! »

M. le Maire : « Il manque quelques chose aux Nations. Il faut que les commerçants se concertent. »

M. Carpena : « La réorganisation proposée aujourd'hui est architecturale. Le centre commercial est actuellement beaucoup trop grand. Il faudrait réduire sa taille. Et il y a 4 ou 5 opticiens, c'est aberrant ! Il faut diversifier l'activité. Ce problème que nous rencontrons ici, aux Nations, est le même problème que connaît le centre commercial de Nancy : le prix des loyers est trop élevé. En centre ville de Nancy, des commerces ferment à cause des loyers excessifs, surtout lors des reprises de bail, où les propriétaires des cellules commerciales augmentent fortement les prix (en les multipliant par deux ou par trois !). Ce n'est plus viable pour les commerçants »

Insécurité aux Nations :

Un habitant : « C'est Cora, avec sa galerie marchande, qui prend la clientèle : on doit être attractif ! Et en plus, on a de plus en plus un sentiment d'insécurité aux Nations, ce qu'on n'avait pas avant ! Le trafic de drogue s'y développe jusqu'à la passerelle et vers la mairie, entre le commissariat et les immeubles. »

Mme Nora-Collard : « L'éclairage public défectueux est pointé du doigt dans cette étude. Ce sentiment d'insécurité fait partie du manque d'attractivité des Nations. »

M. le Maire : « En ce qui concerne l'insécurité, on sait ce qui se passe à Vandœuvre : c'est une ville qui se cherche, grâce à la reconstruction de petits immeubles, des travaux dans d'autres quartiers, des efforts sont faits. Mais la présence de jeunes en bande, je reconnais que cela fait peur. On connaît la situation : on sait que le matin, ça va et que vers 15 h ou 16 h, ce n'est plus pareil. En tant que maire, j'ai demandé à la police Nationale une présence intensive et des interventions plus dures : des patrouilles partant de la mairie avec leur chien ont fouillé tout le monde mais ils n'ont rien trouvé sur les jeunes contrôlés. Les jeunes ont compris et nous ont dit que ce n'était pas forcément eux. Le centre commercial des Nations a un système de vidéosurveillance (ils ont obtenu l'autorisation préfectorale). On a parfois l'impression qu'il y a du laxisme parce que ça fume dans certains cafés. J'ai donné l'accord pour que la police aille dans ces cafés pour intervenir : il y a un ou deux bars qui ont laissé les trafics se faire et qui maintenant cherchent à revendre leur fonds de commerce. A la galerie du Montet Octroi, il y avait un point phone qui attirait beaucoup de jeunes jusque tard en soirée. Puis, il y a eu l'incendie. Depuis, nous avons dit stop et la galerie commerciale a été fermée en soirée (vu avec la copropriété). Cela s'est calmé parce que la rénovation architecturale du site a aussi joué son rôle, ne se prêtant plus aux attroupements. J'ai rencontré la Ministre de la Ville et j'ai réussi à obtenir que Vandœuvre soit dans les quartiers qui bénéficient du plan de l'ANRU 2. Car on ne peut pas supporter qu'il y ait trop de concentration. Les Perruches ont été démolis, les Chanteuils sont sortis de terre : c'est mieux qu'avant, dans ce quartier. »

Un habitant estime que **le trafic de drogue** est bien réel dans le quartier de l'Embellie-Mairie et que c'est plutôt un trafic dangereux. Il se demande si on est vigilant ?

M. le Maire « Il y a eu des démantèlements de réseaux de drogue sur notre ville. Et il y a des endroits surveillés actuellement. Mais il faut laisser du temps aux policiers pour effectuer leurs enquêtes. »

Mme Nora-Collard : « Le trafic est connu de la police Nationale. Dès qu'il y a des signalements par les habitants, les éléments sont portés à la connaissance des services d'enquête. A qui vous êtes-vous adressé pour parler de ce trafic dont vous avez été témoin ? Au patrouilleur de la rue ? Ce n'est pas l'agent le plus à même à réagir. Les policiers qui ont effectué des opérations de fouille : c'est un fonctionnement un peu exceptionnel, sur réquisition du Procureur au niveau des moyens juridiques. C'est une opération limitée dans le temps. Il n'y a pas que la ZSP (Zone de Sécurité Prioritaire) qui est concernée par ces trafics. La police Nationale est preneuse d'informations sur les trafics, à condition qu'il s'agisse de faits précis comme les numéros de plaque d'immatriculation, les horaires des deals et d'informations de première main, qu'on peut recouper, pour commencer une enquête. **Les témoignages anonymes ne passent plus auprès de la police Nationale parce que les avocats des personnes incriminées mettaient en doute ces témoignages, supposés inventés par la police !** On est dans un système complexe, où on compte sur chacun pour apporter sa pierre à la lutte contre la délinquance pour se protéger soi-même et les autres. »

M. le maire : « J'ai insisté auprès du Gouvernement pour que Vandœuvre soit classée en ZSP (Zone de Sécurité Prioritaire). Certains me disaient que cela ne changerait pas grand-chose. Je trouve que si. Avant, il y avait 40 voitures de brûlées dans notre ville, maintenant, il y en a moins. »

Un habitant estime que « globalement, on se sent bien à Vandœuvre. »

M. Génin : « Aux Nations, il peut y avoir un sentiment d'insécurité, mais il n'y a pas d'agression. Des opérations de police ont été déclenchées pour répondre au sentiment d'insécurité. Mais on sait qu'il y a des délinquants qui squattent la passerelle et le haut du parvis de la médiathèque. »

M. Donati : « L'insécurité est un sujet important. Aux Nations, il y a quelques années, il y a eu un souci avec le système anti-incendie et les parkings qui menaçaient de s'effondrer. Le syndic a investi massivement avec un accompagnement de la CUGN : aujourd'hui, les normes incendie sont à jour et les parkings sécurisés. Au niveau de la voirie autour des Nations, l'axe Gembloux va passer de quatre voies à deux voies, ce qui va permettre une diminution de la vitesse, surtout quand il pleut le soir, ce sera mieux pour les piétons. Ces aménagements vont rapprocher les Nations du parc Richard Pouille, ce qui sera favorable aux loisirs et au bowling. Le centre des Nations a des atouts, notamment avec son pôle médical. »

3/ Point sur les voiries

Un habitant : « Qu'en est-il de la sécurité routière ? Sur le parking des Nations, c'est l'anarchie ! Les places du dépose minute sont occupées pendant des heures. Le long des grilles, contre la pharmacie, des camions restent garés à cheval dessus, ce qui gêne le passage des poussettes. Ils pourraient se garer sur la voirie, cela gênerait moins ! »

M. le Maire fait remarquer que « c'est souvent la catastrophe pendant les travaux. »

M. Donati : « En ce qui concerne le boulevard de l'Europe, nous avons demandé des passages piétons surélevés. Le feu

tricolore et le passage piétons situés dans le rond-point Charles De Gaulle seront supprimés et on renforcera les traversées piétonnes avant et après ce rond-point, dans le boulevard de l'Europe. Une onde verte à 40 km/heure est prévue entre le rond-point Charles de Gaulle du boulevard de l'Europe et le Pont de Kehl, pour faire baisser la vitesse des automobilistes. »

Un habitant : « *La rue d'Italie et le Boulevard de l'Europe devraient être équipés d'un feu tricolore de chaque côté, quant on arrive au niveau de la passerelle, car les automobilistes prennent la rue d'Italie pour éviter le feu. Et c'est très dangereux, car ils foncent !* »

M. Donati propose la **création d'un Atelier de quartier** et y convie cet habitant.

Une habitante signale un danger réel de circulation : « *lorsqu'on sort de la médiathèque et qu'on veut traverser la rue, les automobilistes qui viennent des Nations ne nous voient pas.* »

M. Carpena : « *Cela va être une entrée et une sortie de parking et non plus une rue. Il est prévu de déplacer l'accès au parking, plus au niveau de la place du Benelux.* »

M. Donati : « *L'urbaniste du Cœur de ville a essayé d'éloigner le plus possible les piétons des circulations routières. On a travaillé le boulevard de l'Europe, la rue Gembloux et la « rue de la Poste » et on a gardé le pont de Kehl. Il est prévu d'installer deux ronds-points : au parc des sports rue de Gembloux et au carrefour des rues Malines-Belgique-Gembloux. Les jours de marché, il serait possible de couper la circulation dans la rue de Malines et dévier les automobilistes vers la rue de la Poste. Mais on a encore un axe qui pose trop de problèmes, l'axe Péri-Briand, où les automobilistes roulent trop vite.* »

Un habitant, à propos de la rénovation de la rue Frère : « **Rue Général Frère** a été réhabilitée dans sa partie basse. Et qu'en est-il de la partie haute ? Elle reste dangereuse ! » Et il rajoute : « *La rue de Venise est bouchée le matin, jusqu'au village ! Il y a trop de **circulation** à cet endroit !* »

Un riverain s'interroge : « *Et pourquoi pas mettre **la rue de Venise à sens unique**, devant les Cormorans ?* »

M. Donati : « *Pourquoi pas ? C'est techniquement possible. Cela diminuerait la circulation, mais cela ne ferait pas ralentir les automobilistes car dans une rue à sens unique, la vitesse augmente.* »

Un représentant associatif intervient : « *Dans la rue de Belgique, il y a des creux qui se transforment en bosses : les agents de la voirie qui ont effectué des travaux jetaient de l'enrobé dans les nids de poule, tapaient un coup avec la pelle dessus et c'est tout ! Cela ne tient pas et bonjour les accidents de vélo !* »

4/ La fête des voisins :

Denise Kania présente sa mission, en tant que conseillère déléguée à l'animation. Le 29 mai prochain, la Fête des Voisins fête ses 15 ans. Cette fête permet aux habitants de se rencontrer, de partager un moment convivial ensemble. Si vous décidez d'organiser cette fête dans votre quartier, vous pouvez nous contacter en mairie pour réserver du matériel, obtenir des cartons d'invitation, des gobelets, des nappes, des affiches à mettre en bas de chez vous. Contactez le service Démocratie participative en mairie.

On compte environ une douzaine de fêtes des voisins organisées par les habitants chaque année dans la ville.

Un riverain fait remarquer qu'il n'y « *a jamais eu d'événements organisés sur la place de l'abbé Pierre : aucune mairie n'y a jamais rien fait, c'est dommage !* »

M. le Maire : « *Dans le quartier Embellie-mairie, on est dans une configuration spéciale. Les autres quartiers ont une identité. Ici, les gens se connaissent, mais par entrée d'immeuble, pas au-delà. Or, le quartier Embellie-Mairie est assez vaste. Peut-être que pour ce quartier, la mairie peut organiser la fête des voisins ?* »

5/ Questions diverses :

Un habitant des Autours : « *Le petit parc autour de notre immeuble est jonché de déjections canines, c'est immonde ! Les portes du grillage ont été attachées pour rester ouvertes, alors à quoi sert le grillage ?* »

M. le Maire : « *Ces points-là relèvent de la copropriété.* »

Une habitante explique que les portes restent ouvertes parce que les clenches ont été volées. Et tous les piétons passent par là. Il faudrait demander à Batigère à qui appartient le chemin qui se trouve à côté des Aigrettes et des Autours.

Action : Aller voir au service Urbanisme, consulter GéoNancy.

En descendant le chemin des Autours (derrière la rue de Turin), il y a deux-trois arbustes à supprimer, car c'est une cachette pour les détritiques des jeunes.

M. Donati propose l'organisation d'un **Atelier Cadre de vie Embellie**.

Où en sont les travaux d'installation de la fibre optique ?

M. Donati : « *Vous avez la réponse dans le dernier numéro de 54500 (magazine de la ville). Ça avance très vite. Il y a des armoires un peu partout dans la ville, posées par l'opérateur Orange. Dans deux ans, toute la ville devrait être équipée.* »

Une représentante du syndicat de copropriété de La Lyre : « *Où faut-il s'adresser pour le raccordement ?* »

M. Carpena : « *Vous devez tout d'abord voter en Assemblée Générale l'autorisation de rentrer dans votre copropriété pour que le raccord puisse se faire entre l'armoire située à l'extérieur et votre immeuble. Le fibrage global de votre immeuble peut être fait par Orange. C'est payant. Après, il faut négocier avec Orange.* »

Batigère :

Un riverain regrette l'absence de représentant de Batigère ce soir : « *On a de gros problèmes : les dalles se soulèvent dans les entrées au Cormoran. Et c'est sale !* »

M. Donati explique que « *nous avons invité Batigère, qui s'est engagé à venir aux autres réunions de quartier. Mais pour cette fois-ci, ils sont en vacances.* »

Un habitant fait remarquer que les Cailles sont mal nettoyées (les entrées et le square) et les égouts sont bouchés au 2 rue de Parme.

En conclusion, Monsieur le Maire *remercie les habitants d'être venus ce soir et les invite à partager le pot de l'amitié.*